



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Deux-Sèvres

18 AVR. 2019

SCSI

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

**Pôle de Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 11 avril 2019

Affaire suivie par : Valérie HERAUD
N/Ref : VH/LM-2019-01123
PJ : 1 dossier

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

SCEA LE PLUMIER

Numéro S3IC 0579-00293

SIRET : 504 312 455 000 1

Adresse de l'exploitation : La Touche Muret
79350 CLESSE

Adresse administrative : La Touche Muret
79350 CLESSE

AP d'Autorisation n° 4899 en date du 26 novembre 2009 pour un effectif de 60 000 volailles

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 13 avril 2018 par l'exploitant

Demande de compléments : 1er mars 2019

Réponse exploitant : 19 mars 2019

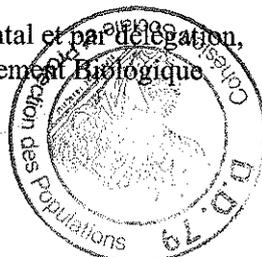
Finalisée le 11 avril 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Valérie HERAUD